



COMPTE-RENDU POUR AFFICHAGE DE SÈANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichage le 20 mai 2015

JEUDI 7 MAI 2015 20 h 30

L'an deux mil quinze, le sept mai à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de CHEMERE LE ROI, légalement convoqués le 30 avril 2015, conformément aux articles L.2121-10 et L2122-8 se sont réunis à la mairie sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc LANDELLE, Maire de CHEMERE LE ROI.

Étaient présents M. Mmes les conseillers municipaux :

LANDELLE Jean-Luc, BESNIER Evelyne, CARIOU Philippe, GUILLOIS Véronique, GASNIER Jean-Louis, MASSA Georges, LEVEAU Andrée, BARADU Philippe MONNIER Christelle, KHÛNE Agnès

Secrétaire de séance : ANNE Nathalie

Membres convoqués : 11
Membres présents : 11
Membres votants : 11

Monsieur le Maire rappelle le procès verbal en date du 26 mars 2015.

Les membres du Conseil municipal présents à la dite séance approuvent le procès verbal à l'unanimité.

Voici l'ordre du jour :

1. Chauffage du logement de l'école maternelle-changement du mode de calcul en conformité avec la mise en place de la chaufferie « Bois granulés »
2. Avenant au bail de location du logement de l'école maternelle
3. Analyse et résultat des propositions pour l'audit énergétique des bâtiments communaux
4. Accessibilité des ERP
5. Achat informatique et photocopieur
6. Accueil de loisirs sans hébergement : nouvelle convention définissant le fonctionnement et la répartition financière des collectivités adhérentes
7. Informations diverses
8. Compte-rendu des réunions depuis le 26 mars 2015

DÉLIBÉRATION 2015-05-07-1

CHAUFFAGE DU LOGEMENT DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Le Conseil municipal, après délibération, et compte tenu de la proposition de M. Le Maire Décide de

- de donner son accord pour établir une nouvelle convention réglementant le remboursement du coût du chauffage pour le logement de l'école maternelle situé 24 route de Saulges. Les critères fixés pour ce remboursement sont :
 - la relève du compteur d'énergie du bâtiment comprenant l'école et le logement
 - la répartition de 41% pour le logement et 59% pour l'école de cette consommation
 - Une tonne de granulés bois équivaut à 4700 kw/heure du compteur énergie
- la mise en place de cette convention pour l'année 2015.
- donner tous pouvoirs à M. Le Maire pour signer les pièces et actes nécessaires.

DÉLIBÉRATION 2015-05-07-2

ANALYSE ET RÉSULTAT DES PROPOSITIONS POUR L'AUDIT ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le Conseil municipal, après étude de l'analyse, décide, compte tenu du prix et du type de rapport final d'audit énergétique proposé, de retenir le bureau d'études M3E sise 15 rue Camille Claudel 72210 LA SUZE SUR SARTHE pour le prix de 3 000 € HT 3 600 € TTC.

DÉLIBÉRATION 2015-05-07-3

ACCESSIBILITE DES ERP

Dans le cadre de la loi 2005-102 du 11 février 2005 fixant le principe d'une accessibilité généralisée, la commune de CHEMERE LE ROI, propriétaire d'établissements recevant du public doit présenter un projet de mise aux normes d'accessibilité avant le 27 septembre 2015.

Le Conseil municipal, compte tenu de la proposition de la Communauté de Communes du pays de Meslay Grez délibère et décide

- d'adhérer au groupement de commandes pour recruter un bureau d'études compétent pour la réalisation d'un agenda d'accessibilité programmée dit « Ad'Ap » dans les délais prévus par l'administration.
- charge M. Le Maire de signer toutes les pièces et actes nécessaires à cette commande groupée.

DÉLIBÉRATION 2015-05-07-4

RENOUVELLEMENT DU MATERIEL INFORMATIQUE

Le Conseil municipal, après étude des devis proposés, délibère et décide

- de charger M. Le Maire de négocier cet achat au mieux offrant compte tenu du matériel de l'installation de la maintenance et du système de sauvegarde proposé.
- De charger M. Le maire de signer les pièces et actes nécessaires à cette transaction.

DÉLIBÉRATION 2015-05-07-5

PHOTOCOPIEUR

Le Conseil municipal, après délibération, décide

- d'opter pour une location d'un nouveau photocopieur
- de charger M. Le Maire de cette négociation.

INFORMATIONS DIVERSES

- + Difficultés de circulation dans la rue Saint Fiacre et la rue Traquenard : M. Le maire rappelle le schéma de circulation apaisée.
- + Une consultation pour « les contrôles périodiques » vient d'être lancée. Les offres sont à déposer avant le 21 mai 2015.
- + **Communes nouvelles** : Réunion de l'AMF le 17 avril 2015 à LOUVERNE et rencontre d'élus d'un secteur de la CCPMG

SÉANCE DU 7 mai 2015

Délibérations prises du N°2015-05-07-1 au N°2015-05-07-5

RÉFÉRENCE DÉLIBÉRATION	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION
N° 2015-05-07-1	Chauffage du logement de l'école maternelle
N° 2015-05-07-2	Analyse et résultat de l'audit énergétique
N° 2015-05-07-3	Accessibilité des ERP
N° 2015-05-07-4	Achat informatique
N° 2015-05-07-5	Location d'un photocopieur

Prochaine réunion de Conseil municipal: Mercredi 3 juin 2015

Fait à CHEMERE LE ROI, le 7 mai 2015

Le Maire, LANDELLE Jean-Luc